Administration
de la gestion de l'eau
Grand-Duché de Luxembourg

Direction
Référence : EAU-AUT-23-0108-R25.1
Dossier suivi par : Unité Autorisations - LCO
Tel.: 24750 - 920 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale de
la Ville de Dudelange
Place de l'Hôtel de Ville
L-3590 Dudelange

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage final Art. 24 §2

Requérant(s)	Creos Luxembourg S.A.
Objet	Renouvellement de l'autorisation EAU-AUT-23-0108 concernant la gestion des eaux dans le cadre de la construction et de l'exploitation d'un poste de transformation et de répartition à Dudelange
Localité(s)	Dudelange
Commune(s)	Dudelange

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie la décision ministérielle. Veuillez procéder à l'apposé du certificat prévu à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau aux lieux habituels d'affichage. Après l'affichage, je vous prie de bien vouloir nous retourner les documents y afférents.

Cette décision sera publiée en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : https://enquetes.public.lu/fr.html.

Pour l'Unité Autorisations

Digitally signed by:

Fabienne Gass

Date: 01/07/2025 12:01:08

Annexes :

- Copie de la décision ministérielle
- Documents vérifiés